



## COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200612-D\_20200612\_12-DE

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020**

Date de convocation : 2 juin 2020

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt, le douze juin, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

*Étaient présents* : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.  
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, , M. Erwan BRIAND, Mme Nathalie BÛLARD, M. Hervé DREUSLIN, Mme Typhaine FIEURGANT, Mme Sonia HUBY, Mme Erell LISSILLOUR, M. Jean-Michel TEYSSIER.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Excusés : M. Pierre BASTARDIE, Mme Catherine PUISSEGUR et M. Freddy THOMAS.

Procuration : Pierre BASTARDIE à Marie-France AQUET, Catherine PUISSEGUR à Typhaine FIEURGANT et Freddy THOMAS à Gilles LE MÉTAYER.

*Secrétaire de séance* : Mme Brigitte PIERRARD.

### **2020-06-12/12 – CAMPING : RÉSERVATION DU 13 JUIN 2020**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a autorisé la réservation du camping le 13 juin 2020 par délibération 2019-09-20/04 le 20 septembre 2019. Du fait de la crise actuelle, et suite à la demande de Madame AUBRÉE, il est proposé de réviser le tarif pour cette location, en dehors de la période d'ouverture habituelle.

Le tarif initial était fixé à 230 € (deux-cent-trente euros), pour un groupe de 40 personnes, le nombre de participants est réduit à 27 personnes. Il est proposé de revoir le tarif ainsi : 155,25 € (cent cinquante-cinq euros et vingt-cinq centimes), ce tarif comprenant :

- La réservation des 16 emplacements
- La nuitée pour 27 personnes
- Le véhicule (un par emplacement)
- 3 branchements électriques
- 27 jetons douche

Madame AUBRÉE faisant appel à food-truck, il est proposé également de faire payer 0,17 € du KWH, après relevé du compteur au début de la location et à la fin de celle-ci.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ÉMET un avis favorable à la demande de Madame AUBRÉE
- APPROUVE le tarif de location révisé à 155,25 € (cent-cinquante-cinq euros et vingt-cinq centimes).

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gilles Le Métayer

